

# AFER CONVERTIBLES

FR0012264653

Reporting mensuel au 29 mars 2018



■ Valeur liquidative : 109,06 €

■ Actif net du fonds : 34 315 202 €

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

|                     | 1M     | Da*    | 1Y    | 3Y    | 5Y | 8Y | 10Y |
|---------------------|--------|--------|-------|-------|----|----|-----|
| Fonds               | -0,61% | -2,03% | 1,85% | 6,43% | -  | -  | -   |
| Indice de référence | -0,59% | -1,15% | 4,06% | 5,44% | -  | -  | -   |

\* Da : début d'année

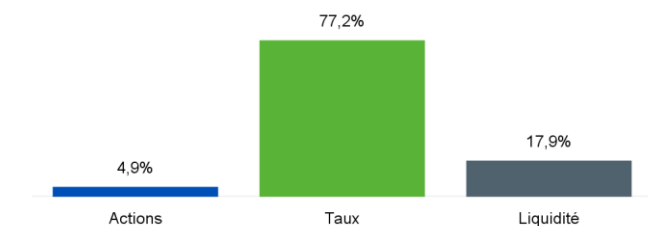
■ Evolution annuelle de la performance (%)

|                     | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016   | 2017  |
|---------------------|------|------|------|------|--------|-------|
| Fonds               | -    | -    | -    | -    | 2,76%  | 7,05% |
| Indice de référence | -    | -    | -    | -    | -0,21% | 6,99% |

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

| Sensibilités | Fonds | Indice de référence |
|--------------|-------|---------------------|
| Portefeuille | 1,8   | 2,5                 |

|                          | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|--------------------------|------|-------|-------|
| Volatilité fonds *       | 4,4  | 5,5   | -     |
| Volatilité indice *      | 4,7  | 5,7   | -     |
| Max Drawdown *           | -3,7 | -10,4 | -     |
| Délais de recouvrement * | -    | 368   | -     |
| Ratio de Sharpe *        | 0,7  | 0,4   | -     |
| Ratio d'information *    | -1,0 | 0,2   | -     |
| Tracking error *         | 1,7  | 2,0   | -     |

Pas hebdomadaire

■ Date de création

19 janvier 2015

■ Date de lancement

11 février 2015

■ Classification AMF

-

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion max TTC

0,70%

■ Frais courants (Année -1)

0,55%

■ Emissions carbone

| Fonds  | Indice | Tonne(s) par million de \$ de revenus<br>(hors obligations souveraines)<br>Source : BRS & MSCI |
|--------|--------|--|
| 254,91 | 199,77 |  |

■ Orientation de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, en investissant principalement sur les titres donnant accès au capital ou les titres assimilables.

■ Indice de référence

Exane ECI Euro (coupons nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 3 ans

■ Rating moyen

BB+

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Notation Six Financial Information



Les notations sont calculées à partir de 2 ans d'historique du fonds

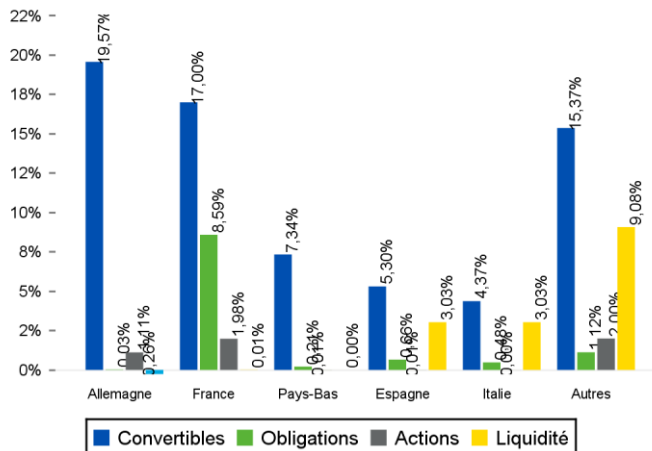
# AFER CONVERTIBLES

FR0012264653

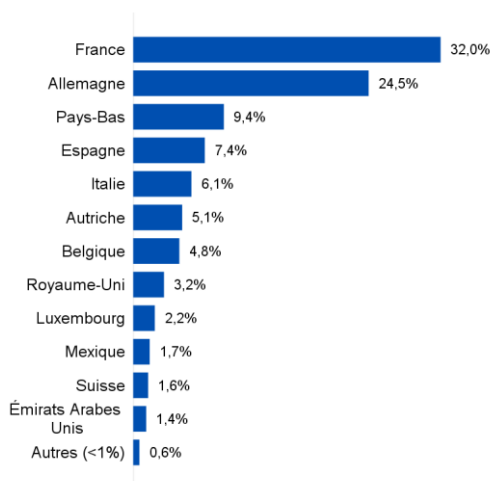
Reporting mensuel au 29 mars 2018



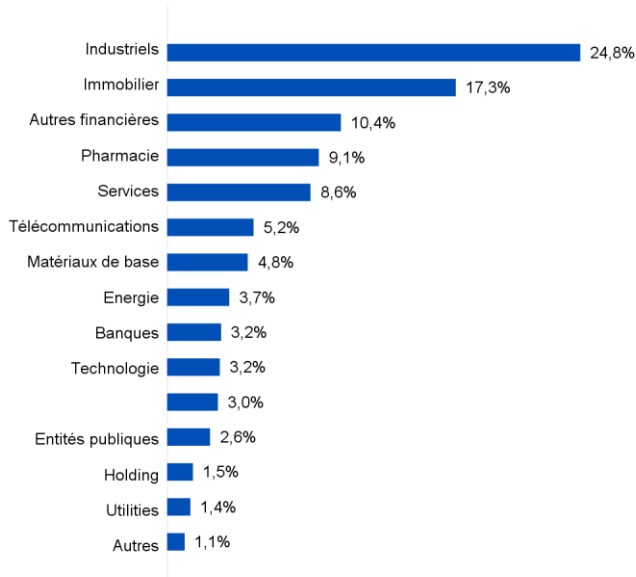
## Répartition géographique par type d'instrument



## Répartition géographique (hors trésorerie)



## Répartition sectorielle (hors trésorerie)



## Commentaire de gestion mensuel

Au cours du mois, les marchés ont témoigné d'une grande fébrilité sur fonds de renforcement des tensions protectionnistes dans le monde, de GAFAs sous pression (notamment Facebook et Amazon), et de craintes de ralentissement économique outre-Atlantique. Au final, l'Eurostoxx abandonne plus de 2%, sous la pression baissière des secteurs des loisirs (forte baisse de Sodexo notamment), des banques et de l'assurance. Seuls les secteurs défensifs tirent leur épingle du jeu, à savoir les services aux collectivités (+4%), les biens de consommation (+3,3%), l'immobilier (+2,76%) et l'agroalimentaire (+1,2%), témoignant d'un début de remontée de l'aversion au risque.

Au cours du mois de mars, nous avons sensiblement renforcé le secteur de l'immobilier en portefeuille, au travers des convertibles Deutsche Wohnen 2026, Leg Immobilien 2025 et Nexity 2023. La volatilité des dernières semaines nous a offert quelques points d'entrée intéressants. De même, nous avons participé à l'émission de la convertible Carrefour 2024, et renforcé Deutsche post 2025 et Fresenius 2024. En regard, nous avons cédé la convertible Qiagen 2019.

## Gestion

Frédéric Tassin



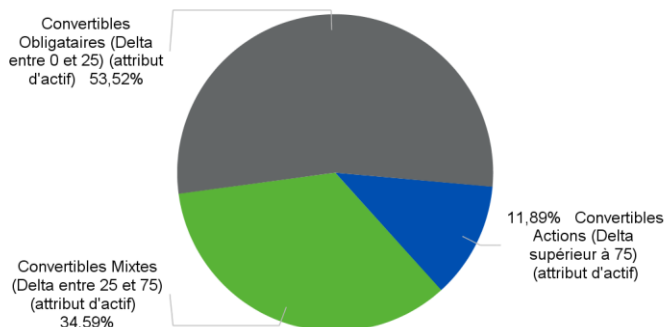
# AFER CONVERTIBLES

FR0012264653

Reporting mensuel au 29 mars 2018



## ■ Analyse du delta



Delta du portefeuille 0,30

## ■ Répartition par rang de subordination



## ■ 5 principales lignes (hors dérivés)

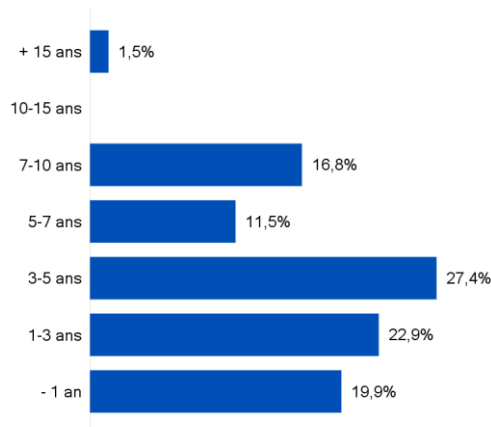
|   |      |
|---|------|
| EXANE FINANCE 0 1/2019 - 04/01/19       | 8,0% |
| DEUTSCHE POST AG RegS - 30/06/25        | 4,5% |
| DEUTSCHE WOHNEN SE RegS - 05/01/26      | 3,3% |
| FRESENIUS SE & CO. KGAA RegS - 31/01/24 | 2,9% |
| NEXITY SA RegS - 01/01/23               | 2,6% |

## ■ 5 principaux émetteurs (hors dérivés)

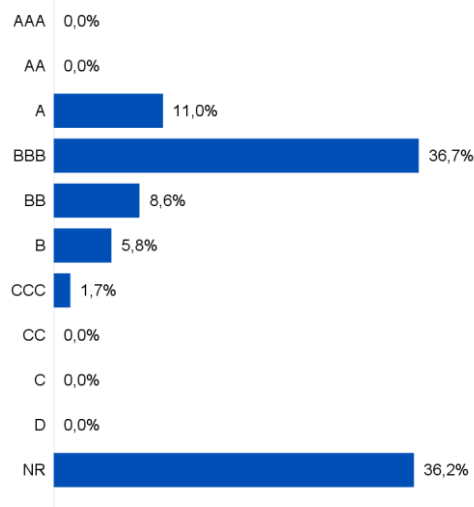
|                         |      |
|-------------------------|------|
| EXANE FINANCE           | 8,0% |
| DEUTSCHE POST AG        | 4,5% |
| FRESENIUS SE & CO. KGAA | 4,0% |
| DEUTSCHE WOHNEN SE      | 3,3% |
| LEG IMMOBILIEN AG       | 3,2% |

Nombre total d'émetteurs : 53  
 Nombre total d'émissions : 58

## ■ Répartition par maturité



## ■ Répartition par rating (hors monétaire)



## ■ Répartition par devise



# AFER CONVERTIBLES

FR0012264653

Reporting mensuel au 29 mars 2018



## Principales caractéristiques

|                                     |  |                              |  |
|-------------------------------------|--|------------------------------|--|
| Société de gestion                  | Aviva Investors France                   | Dépositaire                  | Société Générale S.A.                        |
| Code ISIN                           | FR0012264653                             | Conservateur                 | BNP Paribas Securities Services              |
| Forme juridique                     | FCP de droit français                    | Heure limite de souscription | 11h30  |
| Classification AMF                  | -  | Ticker Bloomberg             | AVAFCON                                      |
| Date de création                    | 19 janvier 2015                          | Droits d'entrée max          | 4%   |
| Durée de placement min. recommandée | Supérieure à 3 ans                       | Frais de gestion max TTC *   | 0,70%  |
| Fréquence de valorisation           | Journalière                              | Commission de surperformance | Non  |
| Investissement min. initial         | 1 part                                   | Frais courants (N-1)         | 0,55%  |
| Investissement min. ultérieur       | Néant                                    | Date de clôture exercice     | Dernier jour de bourse de Paris de Septembre |
| Pourcentage d'OPC                   | Inférieur à 10%                          | Commissaire aux comptes      | KPMG Audit                                   |
| Indice de référence                 | Exane ECI Euro (coupons nets réinvestis) |                              |  |

\* Hors frais contrat Afer

## Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max Drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**émission carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

**Six Financial Information** : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la sur-performance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

## Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.